

# Vent des Pallières

## Le Mot du Maire

L'entrée de l'hiver s'accompagne trop souvent du « réflexe de la tortue » : on a tendance à se lover sous sa carapace pour se protéger des aléas du climat ambiant et du monde extérieur.

Cette posture de repli sur soi et de défense est encore accentuée par le contexte de crise et d'incertitude qui s'installe dans le pays. Il me semble, au contraire, que la meilleure attitude et la réponse à apporter à cette situation est d'y faire face de façon positive en s'ouvrant aux autres, en

s'intéressant au collectif plutôt que de s'agripper sur ses propres intérêts et à se

borner à son seul pré carré.

C'est le vœu que je veux faire pour chacune des st martinaises et chacun des st martinais à l'annonce de cette fête de Noël, symbole de paix et de partage.

Bernard de Boisgelin



ANNEE 2012, N°03

01.12.2012

## C'est Noël !

Dans ce numéro :

Une fin d'année mouvementée et sous le signe des travaux !	2
Un R.P.C à St Martin !	2
La Chasse !	2
Du nouveau pour les jeunes	2
Concert de Sainte Cécile	3
Les Vœux du Maire	4
Très bientôt sur le site !	4
Infos Cartes d'identité, Passeports, Permis de conduire, Cartes Grises	4

En raison des Fêtes de Noël et de Fin d'Année, du 22 décembre 2012 au 04 janvier 2013, le secrétariat de Mairie sera ouvert comme suit :

- Vendredi 28/12 : 14h à 18h
- Samedi 29/12 : 9h à midi
- Vendredi 04/01 : 14h à 18h
- Samedi 05/01 : 9h à midi

A partir du 05 janvier 2013, reprise des horaires habituels.

**REVISION DES LISTES ELECTORALES !**  
**Dernière ligne droite !**  
L'inscription sur les listes électorales est encore possible jusqu'à la fin de l'année aux heures d'ouverture du secrétariat.





## UNE FIN D'ANNEE MOUVEMENTEE ! ET SOUS LE SIGNE DES TRAVAUX .....

La fin de l'année 2012 sera bien mouvementée à St Martin !

Depuis le 19 novembre, les travaux ont commencé au parking sous le cercle et si le temps est clément une nouvelle aire de stationnement sera aménagée à partir du 21 décembre. De quoi, enfin permettre le stationnement des véhicules et à terme de donner à la Place Majouralo

un véritable aspect de place de village.

D'autre part, des travaux de réfection sommaire du chemin communal de Puy de Campagne seront entrepris suite aux intempéries de 2011 et dans l'attente des travaux réalisés par les services du Génie du Conseil Général du Var.

Différents panneaux d'interdiction de tonnage ayant disparu, de nouveaux seront installés par les services municipaux. Petit rappel :

- Chemin des Saumes : interdit aux 5 Tonnes
- Chemin des Costes/ Chemin de Frise : interdit aux 19 Tonnes
- Chemin de Feisselle : interdit aux 5 Tonnes
- Chemin de Mandine/ Chemin de Font d'Astier : interdit aux 5 Tonnes
- Chemin de Fontette/Cimetière : interdit aux 19 Tonnes
- Village /Direction Château/Eglise : interdit aux 5 Tonnes



## UN R.P.C à ST MARTIN !

*Un R.P.C .... Qu'est ce que c'est ?*

C'est un **RELAIS POSTE COMMERCANT** inauguré le 13 septembre dernier. Grâce à la volonté conjointe du Conseil Municipal, et de la sympathique gérante, Pascale Geoffroy, la Poste a donné un avis favorable à sa mise en place. C'est un vrai plus pour

les habitants et les touristes

qui visitent notre beau village : affranchissement

du courrier, envoi simple et recommandé, retrait des instances,

retrait jusqu'à 50 € pour les habitants du village ayant un compte CCP.

Il n'est plus nécessaire d'aller jusqu'à Rians pour récupérer un

recommandé ! Noël approchant, l'activité « colis » devrait

augmenter avec la réception des friandises et cadeaux envoyés

depuis la Laponie par le Père Noël et ses assistants !



La pratique de la chasse est une activité prépondérante à St Martin.

En effet, le Conseil d'Administration de l'Association « St Hubert »,

composé de 8 membres a à cœur de satisfaire les 80 adhérents qui la compose. Ainsi, par la mise à disposition de terrain forestier ou agricole, ce regroupement de propriétaires offre un territoire de chasse d'environ 2 200 hectares. Dans le but de faire perdurer l'état d'esprit de convivialité, le Conseil d'Administration et le Président de l'Association, Monsieur Pourrière Etienne vous invitent dès maintenant au traditionnel repas champêtre qui se tiendra au début du mois de juin 2013 ! Bonnes Fêtes de Fin d'Année !

## LA CHASSE !



Merci à Monsieur Rémi Siccardi pour les informations données et sa contribution.

DU NOUVEAU POUR  
LES JEUNES !

Le Conseil Municipal, a décidé dans sa séance du 08 novembre 2012 de passer une convention avec le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) de Rians, ainsi que celui de Seillons à partir du 01 janvier 2013 pour un maximum de 20 jours par an et par enfant entre 3 ans et 16 ans.

Ainsi, les familles qui souhaitent faire garder leurs enfants pendant les « petites » comme les « grandes » vacances pourront le faire en bénéficiant de tarifs préférentiels mais toujours selon les critères propres à chaque CLSH.

D'autre part, la commune participe aux voyages scolaires et aux colonies de vacances.

Les personnes concernées peuvent se renseigner auprès du secrétariat de mairie afin de connaître les modalités.

Comité des Fêtes de  
St Martin de Pallières



# A SAINT MARTIN DE PALLIERES

L'ORCHESTRE  
d'HARMONIE  
du BESSILLON

présente :

## CONCERT DE SAINTE CECILE

Direction musicale: Ph Allégrini



Venez Nombreux !



ouverture de Carmen. Bolero de ravel. Un américain à Paris  
ABBA. Maxime le Forestier. Andrew Loydd Webber...etc....

A SAINT MARTIN DE PALLIERES

SAMEDI 08 DECEMBRE 2012 A 17H30  
SALLE POLYVALENTE DE L'ECOLE DES PALLIERES  
ENTREE LIBRE ET GRATUITE



# Bonne Année 2013 !

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs

Les Conseillers Municipaux,

Invitent les Saint Martinaises,

Les Saint Martinais,

Leurs familles et leurs amis à célébrer la

## NOUVELLE ANNEE

### SAMEDI 05 JANVIER 2013

#### A PARTIR DE 18 HEURES

#### A LA SALLE POLYVALENTE DE L'ECOLE DES PALLIERES

### Bona anado, bèn granado e bèn acoumpagnado



#### INFOS CARTES GRISES :

Par courrier du 19 octobre 2012, la Préfecture du Var a donné l'information suivante :

A compter du 22 octobre 2012, seuls les Préfectures et les Professionnels agréés seront habilités à effectuer les opérations suivantes :

Immatriculation d'un véhicule neuf

Immatriculation d'un véhicule suite au changement de titulaire.

Le secrétariat de mairie peut communiquer la liste des Professionnels agréés.

Les autres opérations (changement d'adresse, changement d'état matrimonial, .... Peuvent toujours se faire en mairie).

#### TRES BIENTÔT SUR LE SITE :

« [www.mairie-stmartindepallieres.fr](http://www.mairie-stmartindepallieres.fr) »

- Les comptes rendus du Conseil Municipal
- Des informations sur les centres de loisirs et les colonies de vacances

Les rapports d'analyses d'eau potable fournis par la DDASS et la SEERC

- Et beaucoup d'autres informations ...

N'hésitez pas à le consulter et à nous faire part de vos remarques et suggestions. Merci

#### Cartes d'identité / Permis de conduire

Le Secrétariat de mairie vous reçoit toujours pour vos Cartes d'identité (1er établissement ou renouvellement)  
Permis de conduire (renouvellement)

#### Passeports

Certaines mairies équipées proposent l'établissement des passeports (pour majeurs et mineurs)

Se renseigner en mairie de St Martin de Pallières pour en avoir la liste.

Editeur de la publication : Mairie de St Martin de Pallières  
Directeur de la publication : Bernard de Boisgelin  
Coordonnées :  
Mairie de St Martin de Pallières  
Hôtel de Ville  
83560 St Martin de Pallières

Ouverture secrétariat de mairie :  
Mardi, jeudi, samedi : 9h à 12h  
Vendredi : 14h à 18h